



PRAXIS - RESPONSABLE QUALITÉ EN RADIOTHÉRAPIE

Satisfaction

4,9/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2024/12/08

Réf. E1250

10 jours
70h

CHOISISSEZ CE PARCOURS PRAXIS POUR :

- Maîtriser les enjeux et les processus clés indispensables à la mise en place réussie d'une démarche de management de la sécurité et de la qualité des soins en radiothérapie
- Apprécier l'état d'avancement des projets qualité et conduire par étapes successives les activités de radiothérapie pour une démarche qualité gestion des risques harmonisée
- Assurer l'interface avec les projets institutionnels en cohérence avec la politique et le programme qualité sécurité de l'établissement
- Assurer et coordonner la production d'indicateurs de performance de qualité et de sécurité des soins en cohérence avec les attendus du plan cancer et la politique institutionnelle
- Fédérer les compétences et les énergies

► Praxis (nf, d'origine grecque) :
ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse à toute personne en charge du management de la qualité ou référent qualité en secteur de radiothérapie : radiothérapeute, manipulateur en électro-radiologie, responsable qualité, etc.

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Formation éligible au Plan de Formation Continue de l'établissement, ANFH et OPCO

COORDINATEUR.TRICE



Cécile Goguet

Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante
du pôle QualiSanté du CNEH
06 76 86 59 97 - cecile.goguet@cneh.fr

ASSISTANT.E

Karima Boumahdaf

Assistante Praxis, adjointe responsable formation du CNEH
01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

► MODULE 1 - 4 jours - Le management de la sécurité et de la qualité des soins :

principes, enjeux et méthodologie

- Appréhender les fondements et les enjeux de la démarche
- Connaître les référentiels s'appliquant au secteur de la radiothérapie
- Maîtriser les modalités d'élaboration et de mise en oeuvre de la démarche

► Atelier 1 - La démarche de sécurité et de qualité des soins en radiothérapie

- Histoire et principes fondamentaux
- Les enjeux et la réglementation applicable en radiothérapie
- Les grandes étapes de mise en place d'une démarche qualité et de sécurité
- Ce qu'intègrent la qualité et la sécurité des soins
- Les liens entre la qualité et la gestion des risques
- Le référentiel de base, ISO 9001, comme cadre des principes
- Les référentiels obligatoires des autorités compétentes : INCA, ASN, HAS, supports du système de management
- Les guides de bonnes pratiques : OMS, PAHO, ESTRO, AIEA...

► Atelier 2 - La structuration de la démarche de management

- L'engagement de la direction
- La définition et la précision des rôles et responsabilités de chacun : compétences, formations, implication, les profils de poste, la gestion des ressources humaines
- Les partenaires
- La culture de sécurité pour une prise de conscience partagée de la sécurité des soins et la création d'une dynamique collective en vue d'une organisation sûre
- La communication (montante et descendante)
- Les échanges et les rencontres régulières autour de la maîtrise des risques évitables
- La revue de direction

► Atelier 3 - Les responsabilités juridiques des professionnels

- Panorama des responsabilités
- La responsabilité pénale
- La responsabilité indemnitaires
- La responsabilité déontologique
- Les responsabilités liées à la fonction et à la coordination

► Atelier 4 - La cartographie des processus et des risques en radiothérapie

- Les liens entre cartographie des processus et cartographie des risques
- Définitions, les risques a priori
- La gestion des risques associés aux soins
- Le classement et la typologie des risques
- L'identification et l'analyse des risques : réalisation d'une cartographie des risques
- Les outils indispensables à la réalisation de la cartographie des risques
- La complémentarité des approches d'analyse
- Les méthodes a priori ou la prévention des dysfonctionnements : les principales méthodes d'évaluation
- Savoir évaluer son niveau de maîtrise des risques
- Construire la cartographie

- Les méthodes de prévention : définition des actions préventives adaptées, élaboration de procédures en lien avec la prise en charge du patient, fonctionnement des circuits de prise en charge (modalités d'élaboration et de régulation des programmes)

► METHODES PEDAGOGIQUES

- L'élaboration d'une cartographie des risques et du processus prévention des risques en radiothérapie

► MODULE 2 - 4 jours - La maîtrise de processus clés du management de la sécurité et de la qualité des soins en radiothérapie

- Acquérir les compétences nécessaires au fonctionnement du secteur de radiothérapie dans un mode de démarche de sécurité des soins et de qualité
- Appréhender les problématiques liées au respect des référentiels métiers

► Atelier 5 - Le positionnel managérial

- Le dossier patient (partie radiothérapie) : contenu, gestion
- Les éléments clés du dossier médical, du dossier technique, les éléments additionnels
- Le lien avec les autres services
- La place du patient dans la démarche
- Les informations données au patient et la traçabilité : informations sur les traitements, hospitalisation en chambre radioprotégée le cas échéant, effets indésirables (en vue du consentement), informations sur les soins de support et le suivi, annonce en cas de dommage associé aux soins
- Le programme personnalisé de soins
- L'identitovigilance

► Atelier 6 - Zoom sur les processus spécifiques

- La gestion des équipements : maintenance, gestion des pannes, contrôles qualité
- La radioprotection des travailleurs et des patients
- La gestion de l'environnement (locaux, déchets)
- La traçabilité des opérations

► Atelier 7 - Le suivi des inspections

- La préparation de l'inspection
- Le déroulement de l'inspection
- Le suivi des remarques

► Projet professionnel - inter session

- Les participants sont invités dès le début du cycle à choisir une thématique de projet en lien avec leur fonction et nécessaire au centre de radiothérapie dans lequel ils travaillent.
- Un travail intersession personnalisé et suivi par un tuteur CNEH sera à réaliser par les participants.

► Atelier 8 - Le processus de gestion des événements indésirables

- L'identification des non-conformités
- Les différents types d'événements : EIG associés aux soins, les événements significatifs de radioprotection et les incidents ou risques d'incidents de matériovigilance, les signes précurseurs, ...
- La remontée d'information
- Les fiches de déclaration : règles et mise en oeuvre
- L'analyse et le traitement des EI a posteriori

INTERVENANT.E.S

- Cécile Goguet, ingénieur, diplômée en gestion et politique de santé, consultante du CNEH, coordinatrice du Praxis
- Une équipe d'experts, consultants en qualité gestion des risques

MÉTHODES MOBILISÉES

E-learning en amont des jours présentiels - Réalisation d'un quiz de positionnement de connaissances - Méta-plan - Cas pratiques - Analyse réflexive des pratiques - Présentation de retours d'expérience - Mise en situation et analyse des

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

- Le principe du retour d'expérience CREX, sa place dans le dispositif global de gestion des risques
- Différences, complémentarité des CREX avec les RMM (revues de morbi-mortalité)
- Les outils d'analyse systémique : apprendre à choisir et mettre en oeuvre les outils et méthodes d'analyse appropriés
- La démarche de retours d'expériences et les RMM
- Les indications du retour d'expérience : les situations qui relèvent d'une analyse systémique CREX
- La démarche d'animation d'un CREX et d'une RMM
- Les outils de formalisation
- Les conseils pratiques
- La déclaration des événements à l'ASN et leur gestion
- La mise en oeuvre des actions correctives

► Atelier 9 - Le processus de gestion documentaire

- Le manuel qualité et l'architecture documentaire
- Les règles de gestion et d'organisation d'un système de gestion documentaire (création, modification, vérification/validation, mise à jour des documents, diffusion jusqu'aux professionnels)
- Les responsabilités pour la gestion du système documentaire (validation, enregistrement, mise à jour)
- Les documents externes
- Le système d'information en lien avec les équipements pour la préparation et la réalisation du traitement
- L'évaluation de la connaissance et de l'application des documents par les professionnels
- L'évaluation du système de gestion documentaire : accessibilité, adéquation avec le besoin des professionnels
- Le programme d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins : son rôle clé dans la démarche, son contenu, ses modalités d'élaboration et ses éléments d'information sources

► METHODES PEDAGOGIQUES

- Des ateliers d'analyse d'événements indésirables ou d'événements porteurs de risques
- L'élaboration d'un programme d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins

► MODULE 3 - 1,5 jours - Le pilotage et le suivi de la démarche de management de la sécurité et de la qualité des soins

- Manager de manière pérenne la démarche

► Atelier 10 Les outils d'évaluation

- La gestion des plaintes et réclamations, le recueil de la satisfaction des usagers
- Le suivi et l'évaluation par le patient de son expérience des soins
- La démarche d'EPP et la mesure de l'impact des actions, les

méthodes pour mener à bien les EPP, l'organisation pour les mettre en oeuvre et les suivre

- L'audit qualité interne : la formation des auditeurs, la réalisation des grilles, la planification des audits, la rédaction du rapport, la gestion des écarts
- La déclinaison des objectifs institutionnels et les indicateurs du service
- La mise en oeuvre et le suivi des plans d'amélioration (actions correctives et préventives)
- L'amélioration des pratiques : le suivi de l'efficacité des actions
- L'impact des actions sur les pratiques

► Atelier 11 - La démarche de pilotage

- L'évaluation de la politique qualité et sécurité des soins (atteintes des objectifs, mise en oeuvre et efficacité du programme d'amélioration de la qualité)
 - L'évaluation de l'implication des personnels
 - L'évaluation de l'organisation de la démarche d'EPP
 - L'actualisation de la politique d'amélioration de la qualité en fonction des résultats
 - L'ajustement du programme d'amélioration de la qualité
 - La révision de la stratégie de développement de l'EPP
- #### # METHODES PEDAGOGIQUES
- Des ateliers de concrétisation : préparer un audit interne, préparer une EPP
 - La construction d'indicateurs, de tableaux de bord et reporting
 - Une autoévaluation de ses pratiques

VALIDATION DU PARCOURS - 0,5 jour

- Le projet professionnel du participant, élaboré durant la formation, porte sur un plan d'action ou d'amélioration, ou encore sur la création de la fonction
- La soutenance devant le jury d'experts du rapport sur le projet professionnel valide le parcours de formation.

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	3 700 €
Non-adhérents	3 950 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 10 jours - 70h

SESSIONS

Paris du 29 sept. 2025 au 3 oct. 2025
et du 3 au 7 nov. 2025
et 9 déc. 2025

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant
Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - RESPONSABLE QUALITÉ EN RADIOTHÉRAPIE

E1250

du 29/09/2025 au 09/12/2025

Responsable de formation*

Mme M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

Mme M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	3 700 €
Tarif non-adhérents	3 950 €

.....

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Karima Boumahdaf

Assistante Praxis, adjointe responsable formation du CNEH

01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

Signature et cachet	Date
---------------------	------

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires